



Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon

La Lettre n° 8

du 11 avril 2022

Un point sur nos activités depuis ce début de 2022.

Une restauration qui demandera du temps....

Notre association "a pour objet d'agir pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église Notre Dame de MONTMORILLON, de son mobilier et de son environnement" (Statuts, article 2).

Elle se propose de participer à la restauration d'éléments intérieurs de l'église, notamment par l'organisation de manifestations et d'évènements en vue de récolter des fonds permettant de couvrir le montant de la restauration, déduction faite des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Département et de la Région.

Pour organiser des opérations en vue de récolter des dons, il nous est indispensable de connaître le coût des travaux à réaliser, ou leur estimation.

La fermeture de l'église Notre Dame depuis le 7 juin 2018, suite un affaissement de terrain sous les fondations de son mur nord qui menace de s'effondrer, limite nos capacités d'actions aux seuls éléments intérieurs, qui ont pu être retirés et mis à l'abri dans un bâtiment extérieur.

Parmi eux, le chemin de croix alors conservé sur les murs nord et sud de la nef de cette église Notre Dame : 14 stations réalisées entre 1868 et 1869 par le peintre Jules CARRE (1846-1871).

Ces huiles sur toile, aux dimensions intérieures 72,5 x 53 cm sont inscrites au titre des monuments historiques par arrêté en date du 21 juin 2007.

Monsieur le Maire de la commune de Montmorillon, propriétaire, nous a autorisés à faire réaliser des devis pour la restauration de ces 14 tableaux.

Nous avons demandé à quatre entreprises de restauration de tableaux de bien vouloir établir un devis pour la restauration des 14 tableaux de ce chemin de croix, ainsi que de la pancarte en bois qui présente une inscription en lettres noires sur fond blanc rappelant les circonstances de la mort de l'artiste qui les a réalisées.

Nous avons joint à cette demande un CD avec des photos de chacun des tableaux, que nous avons prises en 2015.

Nous avons reçu deux réponses.

L'une pour nous dire qu'elle ne pouvait pas répondre à votre demande car son emploi du temps ne me le lui permettait pas.

L'autre, d'une part pour nous demander un peu de temps pour réexaminer les tableaux, et d'autre part pour nous préciser que le nombre de tableaux à restaurer imposait une planification sur plusieurs années, voire une entente entre plusieurs entreprises de restauration pour se partager les toiles à restaurer.

Ces entreprises ont déjà une clientèle, la restauration de ces 14 tableaux ne pourrait donc qu'être étalée sur plusieurs années, et nécessiterait sûrement une collaboration entre plusieurs de ces entreprises.

Rendre visible un élément du patrimoine considéré comme une richesse de notre territoire...

L'église Notre Dame de Montmorillon est fermée depuis le 7 juin 2018, suite à un affaissement de terrain sous les fondations de son mur nord qui menace de s'effondrer.

La statue de la Vierge "dite miraculeuse", qui y avait une chapelle dédiée, a été mise à l'abri. Mais elle a ainsi été soustraite à la dévotion que lui portent nombre de personnes, comme le confirme le nombre de cierges utilisés avant la fermeture de l'église.

Cette statue fait aussi partie du patrimoine à étudier et à préserver, tel que le reconnaît le Pays d'Art et d'Histoire (Communauté de Communes Vienne et Gartempe), dans la plaquette "*Laissez-vous conter les voyages et les pèlerinages locaux*".

Elle est patrimonieusement liée à la procession du Mardi de la Pentecôte, qui est considérée comme une pratique collective assimilée à un pèlerinage.

La plaquette précitée considère que "*Ce patrimoine immatériel et matériel constitue une richesse du territoire montmorillonnais*".

Nous avons reçu et nous recevons toujours régulièrement des demandes exprimant le même souhait, et nous invitent à agir pour que la statue de la Vierge soit de nouveau rendue visible pour toute personne, qu'elle soit ou non pratiquante.

Cette statue ne figure pas sur l'inventaire dressé le 26 janvier 1906 : elle est propriété de la paroisse. De par ses statuts, notre association n'a pas à intervenir dans le cadre du fonctionnement de la paroisse. Néanmoins, le 3 janvier 2022, nous avons transmis à Monsieur l'abbé Auguste O.J. SAMBOU ce souhait très appuyé par les nombreux demandeurs : « *que soit étudiée la possibilité d'installer cette statue dans l'église Saint Martial, jusqu'à ce qu'elle puisse retrouver sa chapelle dans l'église Notre Dame à laquelle elle est patrimonieusement liée* ».

Ainsi, notre démarche prend en compte le fait que, outre la dévotion dont elle fait l'objet, cette statue reste un élément de notre patrimoine commun.

Le 25 mars 2022, nous avons eu un entretien avec Monsieur l'Abbé Auguste O.J. SAMBOU. Nous lui avons bien sûr demandé quelle réponse il apportait à cette demande.

Il nous a confirmé ce qui nous avait été rapporté : "Il y a déjà trop de statues dans l'église Saint Martial, il est impossible d'en ajouter une autre. Mais la possibilité de procession avec cette statue est maintenue."

Devant notre incompréhension, le prêtre nous a précisé qu'il avait présenté cette proposition de décision au vicaire général et à l'archevêque qui l'ont validée.

A notre proposition d'installer la statue dans la chapelle du presbytère, il nous a été répondu qu'il y avait déjà aussi trop de statues...

Considérant que l'intérêt patrimonial devait l'emporter, le 25 mars 2022, nous avons donc adressé un courrier à l'archevêque pour lui demander d'examiner la possibilité d'installer cette statue dans un lieu où elle pourrait être visible.

Dans sa réponse en date du 30 mars 2022, l'archevêque indique que lorsque l'église Notre Dame de Montmorillon a été fermée en raison de travaux, la statue de la Vierge, qui se trouvait dans cette église, a été déposée au presbytère de Montmorillon.

Et il précise qu'il n'y a pas de raison de revenir sur cette décision.

Par courrier en date du 1er avril 2022, nous lui avons répondu que la nouvelle proposition que nous avons faite au Père Auguste SAMBOU, lors de l'entretien qu'il nous a accordé le 25 mars dernier, ne visait pas à sortir la statue du presbytère.

Nous lui avons proposé que cette statue ne soit plus stockée dans un endroit sûr du presbytère, mais qu'elle soit mise en place dans la chapelle de ce même presbytère, sur la tribune qui se situe en hauteur où elle serait en totale sécurité. Ainsi, la statue resterait dans le presbytère, et redeviendrait visible.

Une meilleure communication,... avec un interlocuteur.

C'est l'article paru à la page de Montmorillon de La Nouvelle République et de Centre Presse, qui nous a appris que le mardi 22 mars 2022, le tableau "L'Adoration des Mages" avait été enlevé de l'église Notre Dame pour être provisoirement exposé dans l'église Saint-Martial.

Nous regrettons que notre association n'ait pas été prévenue de la date pour nous permettre d'y assister, même en restant à l'extérieur de l'édifice.

Les travaux de confortement du mur nord imposent aussi le démontage de la chaire.

Lors de l'entretien du 14 décembre 2021 avec le Maire et en présence de Monsieur Vincent BILLAUDEAU, il avait été acté que les éléments de cette chaire, qui nécessiteraient des restaurations, seraient sortis de l'église pour que nous puissions ainsi y avoir accès et faire réaliser un diagnostic par un ébéniste spécialisé.

Dernièrement, nous avons appris que la chaire avait bien été démontée, mais que tous les éléments la constituant resteraient stockés à l'intérieur de l'église.

Nous regrettons de n'avoir pas été tenus au courant de ces changements, qui remettent en cause les démarches que nous avons commencé d'entreprendre.

Nous avons donc envoyé un courrier au Maire pour lui faire part de ces "regrets".

L'entretien du 14 décembre 2021 semblait avoir marqué un nouveau départ dans les relations de notre association avec le Maire de Montmorillon.

Nous espérons que cette absence de communication, qui persiste, ne doive pas être interprétée comme un rejet de notre souhait de voir se développer un dialogue constructif associant à la collectivité propriétaire de l'église Notre Dame, les citoyens attachés au patrimoine, et désireux de participer à la sauvegarde de cet élément emblématique de notre patrimoine commun.

Lors de notre Assemblée générale de ce samedi 9 avril 2022, nous avons demandé au représentant du Maire de Montmorillon de faire part à ce dernier de notre demande d'interlocuteur, avec lequel nous pourrions facilement et véritablement communiquer sur ce qui concerne l'église Notre Dame.

Quelques nouvelles sur l'avancée des travaux.

L'étude micro-gravimétrique, pour détecter les cavités au droit et aux abords de l'église, a été réalisée en mars 2021.

Le 7 juin 2021, le directeur des services techniques nous a précisé qu'un cahier des charges était en cours d'élaboration, en préalable à la recherche d'une entreprise spécialisée pour la réalisation de sondages.

Ces derniers doivent permettre de vérifier la nature et les dimensions des anomalies de densité auxquelles correspondent les cavités.

Le 20 décembre 2021, lors de la présentation faite à la salle polyvalente, le directeur des services techniques a précisé que le cahier des charges, déjà en cours d'élaboration le 7 juin 2021, restait en cours de finalisation : soit plus de six mois pour l'élaboration d'un simple cahier des charges !...

Les conclusions de ces sondages devraient permettre de définir la nature des travaux de comblement à mettre en œuvre.

Nous avons appris que ces sondages ne seraient réalisés qu'après le confortement provisoire du mur gouttereau nord qui, lui, devrait débuter le 5 mai 2022...

Il s'agit d'une opération de "moisage" qui vise à assurer le maintien du pied du mur nord de l'église.

Moiser est une technique de renforcement, issue des techniques de charpente.

Elle consiste en un renforcement au moyen de "moises" fixées de part et d'autre de l'élément.

Ces moises réduisent les risques d'écartement ou de fissuration dus aux contraintes exercées sur le mur par la présence des cavités ouvertes comme le fontis.

Elles sont constituées de poutrelles UPN (en forme de U) en acier, placées à l'intérieur et à l'extérieur du mur, dans lequel des trous seront réalisés pour leur serrage par boulons.

Cette opération doit donc permettre de renforcer le mur nord.

Les Amis de Notre-Dame au chevet de leur église

Les Amis de Notre-Dame sont impatients de voir débiter les travaux de restauration de l'église, fermée au public depuis 2018.

Créée en 2014, l'association Les Amis de Notre-Dame de Montmorillon s'est donnée pour but la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église. Lors de son assemblée générale, samedi 9 avril, Paul Genet, président de l'association, a rappelé les problèmes auxquels est confronté l'édifice depuis sa fermeture au public en 2018, avant d'évoquer les projets de restauration que les Amis de Notre-Dame entendent mener à bien.

La statue de la Vierge doit redevenir accessible

« Nous voudrions faire restaurer les 14 tableaux du chemin de croix ainsi que la chaire qui a été pour l'instant démontée », a indiqué Paul Genet. Des devis sont à l'étude, mais la réalisation de cette restauration demandera plusieurs années. Les adhérents de l'association ont également évoqué la question de la statue de la Vierge qui a été retirée de l'église et n'est



Depuis sa fermeture en 2018, l'église a été renforcée par une charpente intérieure.

plus visible actuellement par le public. « Une discussion est en cours avec l'évêque de Poitiers et le curé de la paroisse, a indiqué le président de l'association, afin que cette statue qui est un élément du patrimoine soit accessible pour tous. » Paul

Genet a également exprimé le regret que l'association n'ait pas été informée par la mairie du récent transfert du tableau de *L'Adoration des rois mages* dans l'église Saint-Martial. L'association propose par ailleurs qu'un panneau explicatif

soit installé devant Notre-Dame afin d'informer les visiteurs des causes de sa fermeture et du calendrier des travaux qui vont prendre encore plusieurs années.

Cor. : Patrick Cuzol